



**RÉALISATION DE DIAGNOSTICS DE RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ AU RISQUE  
INONDATION SUR DES COMMUNES LANDAISES  
SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DE L'INSTITUTION ADOUR**

**Bulletin d'inscription**

Cadre réservé à l'Institution Adour :

N° de dossier : .....

Date d'inscription : .....

Dossier complet :  oui  non

Je soussigné (NOM, prénom) .....

Propriétaire de l'habitation située à l'adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Autorise l'Institution Adour à faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité pour mon habitation par le prestataire retenu.

Fait le..... à.....

Nom et signature du propriétaire :

Le dossier d'inscription doit **obligatoirement** être composé des pièces à remplir et à fournir, listées ci-dessous

- le bulletin d'inscription,
- une attestation d'assurance habitation en vigueur pour le bien concerné.

Dans certains cas, les pièces listées ci-dessous seront demandées en supplément :

- le modèle de mandat à un tiers pour effectuer la visite de l'habitation,
- tout élément de preuve d'un sinistre par inondation du bien concerné qui aurait eu lieu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- l'attestation d'engagement à honorer la participation financière de 93,60 € pour la réalisation du diagnostic de vulnérabilité et le règlement afférent par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Document à renvoyer complété et signé à :

Institution Adour – 38 rue Victor Hugo – 40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX ou à l'adresse mail :  
mirapi@institution-adour.fr